

Groupe de placement Actions Global ESG

Stratégie ESG dédiée comprenant des éléments «Impact» pour la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies

Au 30 novembre 2021, la Fondation de placement Swiss Life lancera un nouveau groupe de placement dans le domaine des actions axé sur les thèmes ESG et «Impact».

Objectif de placement

Le groupe de placement poursuit une stratégie ESG dédiée comprenant des éléments «Impact» pour atteindre les objectifs de développement durable («Sustainable Development Goals») des Nations Unies.

Stratégie de placement

La fortune du groupe de placement est investie à l'échelle mondiale dans des titres de participation de sociétés, avec prise en compte systématique de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance («critères ESG») dans le processus de placement. Les entreprises sont sélectionnées ou exclues au moyen d'un screening positif ou négatif. Ainsi, les entreprises affichant un rating ESG CCC et une alerte de controverse rouge selon la méthodologie MSCI sont exclues pour autant qu'il n'y ait pas de «gérance active» pour elles. Sont également exclues les entreprises fabriquant des armes controversées, les entreprises qui tirent plus de 10% de leurs revenus du charbon thermique, les entreprises issues de pays qui figurent sur la liste noire du GAFI (Groupe d'action financière) ainsi que les entreprises mentionnées sur la liste du Pacte mondial des Nations Unies, pour autant qu'il n'y ait pas de «gérance active» pour elles. En outre, au maximum 35% de la fortune

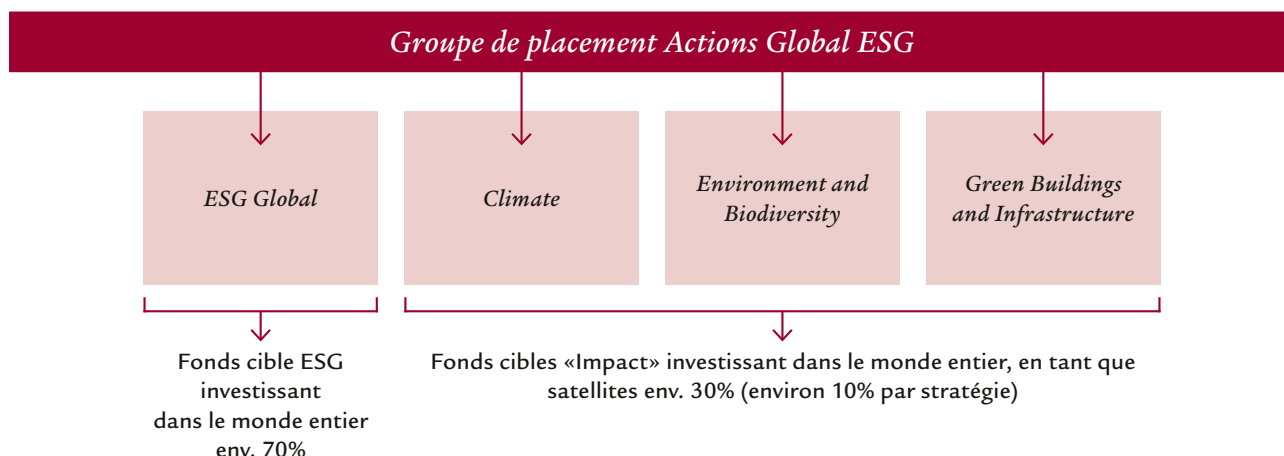
de placement sont investis dans des stratégies «Impact» dédiées, le choix se portant sur des entreprises qui contribuent à la réalisation de divers objectifs de développement durable des Nations Unies.

Mise en œuvre

Le groupe de placement présente une structure de fonds de fonds et est géré selon une approche core satellite, la partie «core» étant couverte par un fonds cible ESG activement géré. Tous les fonds cibles sont gérés par les experts en placement de Swiss Life Asset Managers.

Démarche en matière d'investissement responsable

A nos yeux, investir de manière responsable signifie intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les facteurs de risque et les paramètres financiers à un processus d'investissement structuré et contrôlé. La stratégie de placement de Swiss Life est conçue de façon durable et à long terme, en accord avec ses engagements d'assurance. Notre politique de placement vise à générer des rendements stables à long terme. En tant que gestionnaire de fortune, nous représentons les intérêts de nos clients. Nous sommes conscients de cette responsabilité et l'assumons activement dans le cadre de l'allocation des placements et de l'exercice des droits de vote, qui sont régis par des critères clairement définis. Nous nous engageons à intégrer l'investissement responsable dans nos activités commerciales.



Données clés du groupe de placement

Nom	Actions Global ESG	
Devise de base	CHF	
Date de lancement	30.11.2021	
Tranches	–	PM ¹
ISIN	CH1138738625	CH1138738781
Valeur	113873862	113873878
Commission de gestion au niveau du groupe de placement	0,37% (hors TVA)	0,00%
TER indicatif ²	0,67%–0,71%	0,27%–0,31%
Prix d'émission initiale	CHF 100	CHF 100
Clôture d'admission	14h30	
Commission d'émission/de rachat	Aucune	
Calcul de la valeur nette d'inventaire	Chaque jour	
Souscription/rachat	Chaque jour	
Méthode de décompte	Forward pricing	
Pratique de distribution	Capitalisation	
Indice de référence	Aucun	
Gestion d'actifs	Swiss Life Asset Management SA, Zurich	
Agent administratif	Northern Trust Switzerland SA	
Publication des cours	Bloomberg: ASSL Internet: www.swisslife.ch/fondationdeplacement	

¹ L'acquisition de cette tranche n'est possible que dans le cadre d'une convention spéciale avec Swiss Life Asset Management SA.

² Frais au niveau des fonds cibles utilisés inclus.

Les directives de placement sont consultables sous www.swisslife.ch/fondationdeplacement

Clause de non-responsabilité

La présente publication a un contenu publicitaire. Le présent document a été établi avec tout le soin et la diligence requis. Cependant, nous ne pouvons nous porter garants de son contenu et de son exhaustivité et ne répondons pas des pertes qui pourraient résulter de l'usage de ces informations. Le présent document peut contenir des «informations prospectives» qui reflètent notre évaluation et nos attentes à un moment donné, différents risques, incertitudes et autres facteurs d'influence pouvant toutefois mener à des écarts notables entre les évolutions et résultats effectifs et nos prévisions. Les informations contenues dans le présent document ont un but uniquement informatif et ne doivent pas être considérées comme des documents contractuels ou des conseils en placement. Les performances historiques ne constituent pas une base suffisante pour prévoir l'évolution future des valeurs et des prix. Les performances passées ne présument en rien des performances actuelles ou futures. «Swiss Life Asset Managers» est le nom de marque des activités de gestion de fortune du groupe Swiss Life. Tous les documents constituant la base légale dans le cadre d'éventuels placements peuvent être obtenus gratuitement auprès de la Fondation de placement Swiss Life, case postale, 8022 Zurich, tél. 043 284 79 79. Le cercle des investisseurs est limité aux institutions du 2^e pilier et du pilier 3a, aux autres institutions exonérées d'impôts sises en Suisse dont la finalité sert la prévoyance professionnelle ainsi qu'aux personnes qui gèrent des placements collectifs pour ces institutions, qui sont contrôlées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers et qui investissent auprès de la fondation exclusivement des avoirs pour ces institutions. Plus d'informations sur www.swisslife-am.com. Source: Swiss Life Asset Managers, Zurich, octobre 2021.

